Compt. for.: 8912-9223 - 9508-5801-6511- 7002-7502

À jour : avril 1996

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
- secondaire
- tertiaire

Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
- (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
- bassin secondaire
- bassin tertiaire

Limite de tenure
- de division de recensement
- de municipalité
- de canton, de seigneurie
- de parcelle

Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de sordage
Coupe de jardinage (par tiges ou à pied)
Plantation à moins mure
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Scarifiage (préparation du sol)
Récolte dans les tablées (période libre)

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
- à sapin et/ou épinette blanche
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à mélèze
- à thuya (cèdre)
- à pruche
- à pin gris
- à pin rouge
- à sapin et/ou épinette (plantation épinette blanche)
- à épinette noire et/ou épinette rouge (plantation épinette noire)
- à pin blanc et/ou pin rouge (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
- à sapin et/ou épinette blanche
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à mélèze
- à pruche
- à pin gris
- à pin rouge (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
- (le pin blanc occupant plus de 75% de la portée résineuse)
- avec épinette blanche
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin gris
- avec pruche
- avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)

Pinède à pin rouge
- (le pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)
- avec épinette blanche
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin blanc
- avec pin gris
- avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)

Pinède à pin gris
- (le pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse)
- avec épinette blanche
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec pruche
- avec sapin et/ou épinette blanche (plantation)
- Plantation de pin sylvestre

Cédrière
- (le thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pruche
- à sapin et/ou épinette blanche (plantation de thuya)

Pruchière
- (la pruche occupant plus de 75% de la portée résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche (plantation de pruche)

Mélèzin
- (le mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin gris
- à pruche
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation en mélèze européen)
- (plantation en mélèze japonais)
- (plantation en mélèze sarion)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillu d'essences tolérantes
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec résineux
- avec pin gris
- avec épinette noire ou rouge

Bouleau à bouleau blanc
- avec sapin
- avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec épinette noire ou rouge

Bouleau à bouleau jaune
- avec sapin
- avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec épinette noire ou rouge

Peuplier
- avec sapin
- avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec épinette noire ou rouge

Cédrière rouge résineux
Érablière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
- sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
- d'essences intolérantes
- d'essences tolérantes
- sur station humide
- (plantation)

Bouleau
- à bouleau blanc et/ou bouleau gris
- à bouleau jaune

Peuplier
Cédrière rouge
Érablière
- à bouleau blanc et/ou bouleau gris
- à peuplier blanc
- à peuplier
- à feuillus d'essences intolérantes
- à feuillus d'essences tolérantes

Plantation de feuillus
- de frêne (cèdre)
- de peuplier
- de peuplier hybride
- de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Alpine

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie partielle
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche visées: ⊖ 10-50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES		TIGES DE:
10 (ans)	-	0-20 ans
30	-	21-40 "
50	-	41-60 "
70	-	61-80 "
90	-	81-100 "
120	-	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
70-30 (ans)	30-70 (ans)	
80-30	"	30-80 "
90-30	"	30-90 "
90-50	"	50-90 "
120-50	"	50-120 "
120-70	"	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE
Peuplé dominance de haut: majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Peuplé dominance de haut: majorité des tiges plus de 90 ans
Autres peuplements: majorité des tiges en plus de 90 ans

Jeune inéquienne
Vieilleuse inéquienne

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	20m	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 40 %	
Forte	41 à 50 %	
Abrupte	51 % et plus	

Superficie entourée de pentes > 51 %
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 6 E1 C2 cg 50 m D1
- densité
- classe de pente
- classe d'âge
- origine
- classe de hauteur
- classe de densité
- sous groupe d'essences
- groupement d'essences

R C1 cr 60 D1
- classe de pente
- classe d'âge
- année de l'origine
- classe de hauteur
- classe de densité
- type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: COUILLARD, SAMSON & ASS.
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986; Année de publication: 1987; Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 86-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 3*
Mode de tenure ou de gestion: 0
Bloc d'aménagement: 00
Concessionnaire ou autres: 06 04
Bassin hydrographique: 4
Bassin primaire: 04 03*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 98
Division de recensement: 4 00
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4071*
Région écologique: 12 c
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique : * ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-12 S.E.	32-K-11 S.O.	32-K-10 S.E.	32-K-10 S.O.
32-K-5 S.E.	32-K-6 S.O.	32-K-7 S.E.	32-K-7 S.O.
32-K-4 S.E.	32-K-3 S.O.	32-K-2 S.E.	32-K-2 S.O.

32 K/6 S.E.